

# Un regard géographique sur l'AOF de 1895

Gérard BRASSEUR

Directeur de recherches à l'IFAN et à l'ORSTOM

Le décret du 16 juin 1895 du Président de la République française instituant un Gouvernement de l'AOF ne semble pas, sur le moment, avoir suscité beaucoup de réactions. Il n'est que de se reporter à la revue consacrée à l'Afrique : *L'Afrique française* pour voir le peu de place qu'il occupe dans l'opinion, toute tournée alors vers la compétition entre grandes puissances et les opérations militaires engagées pour soumettre les populations. Et pourtant, cette fédération qui est constituée — le mot n'est pas dit — va orienter, pendant près de soixante-dix ans la vie politique des pays concernés : Sénégal, Soudan, Guinée, Côte-d'Ivoire et Dahomey ; Mauritanie, Haute-Volta et Niger ne sont pas encore envisagés.

Il ne s'agit alors que de placer leurs administrations sous l'autorité d'une même personne, le Gouverneur général, qui va s'interposer entre elles et le pouvoir central, et contrôler et coordonner les activités qui pouvaient lui échapper, en particulier les opérations militaires. Il n'est pas question de toucher à l'autonomie administrative et financière, ce qui interviendra avec la véritable création de l'AOF, celle du décret du 18 octobre 1904.

Cette création de ce qui ne tardera pas à être le Gouvernement général de l'AOF pouvait à certains égards apparaître insolite. En effet — à part le Sénégal qui occupe depuis longtemps une place particulière dans la vision métropolitaine de l'outre-mer — que représentaient à l'époque les autres colonies : Soudan, Guinée, Côte-d'Ivoire et Dahomey ? Sans doute, depuis déjà pas mal d'années, pour les Français au moins, Caillié avait-il, par son récit de 1830, levé le voile qui couvrait le Soudan et Tombouctou et, une génération plus tard, les aventures de Mage et Quintin (1868) avaient-elles défrayé la chronique, sans compter le retentissement du voyage de Barth publié en français en 1861, mais les espaces côtiers du Golfe de Guinée restaient encore largement entourés de mystère.

Il n'est que de regarder la cartographie de l'époque pour voir comme était approximative la connaissance des pays. Et dans un État moderne, comment peut-on agir efficacement si l'on connaît à peine ses villes, la répartition de la population, ses façons de vivre... surtout dans la mesure où se profile un régime d'administration directe ?

Il est proposé ici une réflexion sur la substance même de ces colonies, en 1895, et la connaissance plus particulièrement géographique qu'on en avait à l'époque, surtout en considérant la cartographie, la carte l'emportant largement sur le récit de voyage par l'effort d'objectivation qu'elle

représente <sup>1</sup>. Cette réflexion est menée colonie par colonie pour tenir compte du décalage qui existait des unes aux autres.

Il n'est pas inutile, en débutant, de remonter quelques années en arrière pour voir comment se présentait le problème de l'Afrique face aux grandes puissances européennes au moment de la Conférence qui les a réunies à Berlin, en 1884, et qui a décidé, non pas du partage de l'Afrique, comme il est souvent dit, mais de l'accélération d'un interventionnisme qui y parviendrait, en appliquant les règles d'un jeu préalablement défini. Un tableau d'artiste montre bien comment la discussion a été menée devant un parterre de diplomates face à une carte murale du continent (Vellut 1992). Sur celle-ci, les lacunes l'emportent comme pour faire ressortir le scandale d'un continent encore largement inconnu en cette fin de siècle où l'Europe a l'impression de tout savoir. La cartographie a joué un rôle essentiel dans ces conversations internationales, comme le fait si bien remarquer J.-L. Vellut (1992), et l'on sent que les éditeurs exercent, pour les besoins de leurs causes nationales, une surenchère dans la diffusion de l'information nouvelle, même si elle n'est pas obligatoirement confirmée.

### L'Afrique autour de 1884

On s'arrêtera un instant sur la situation en 1884, celle de la Conférence de Berlin. La carte de l'*Atlas historique d'Afrique* (Ade Ajayi & Crowder, 1985) consacrée à cette année fait ressortir d'une part l'opposition entre ce que l'on pouvait considérer comme un *no man's land* (dont la forêt), et d'autre part l'existence de nombreux États, à l'est du méridien de Tombouctou et, à l'ouest, les États à l'intérieur de la boucle du Sénégal et les États "poulophones" : anciens comme en Guinée, ou nouveaux comme au Soudan à la branche montante du Niger. La place occupée par les puissances européennes reste discrète : par les Anglais, le cours de la Gambie, Freetown et son arrière pays, la Gold Coast, Lagos et ses abords, le delta du Niger jusque assez haut en amont, Bonny et Calabar ; les Portugais sont essentiellement à Bissau et dans les estuaires voisins (la Guinée Portugaise) ; l'État indépendant du Liberia (1847) s'étend sur un peu plus de 300 km de côte. La France occupe le littoral du Sénégal et la vallée du fleuve jusqu'à la limite navigable aux hautes eaux, également l'estuaire de la Casamance, le littoral de la Guinée, l'embouchure de la Sassandra et Cotonou. Il n'est pas encore question de l'Allemagne.

D'autres cartes, sensiblement de l'époque celles-là, font ressortir une situation plus précise, mais sans doute plus contestable. La carte d'Afrique

---

1 Pour la cartographie concernant l'AOF, l'ouvrage de référence est signé du Colonel Édouard de Martonne (1926) ; le classement en est : les cartes générales, les colonies françaises une à une, les colonies étrangères ; chaque carte comporte une notice détaillée.

Curieusement, la *Bibliographie de l'Afrique occidentale française*, parue en 1937, sous la signature d'Edmond Joucla, reproduit intégralement au mot "cartes" toutes ces notices, sans mentionner la source et en introduisant beaucoup d'erreurs typographiques de présentation. Ces notices sont au nombre de 1680 sur les 9543 titres recensés dans le volume (soit plus du cinquième des titres). Aucune précision n'est apportée sur la nature de ce fonds dont on cherche à savoir aujourd'hui ce qu'il est devenu — sauf qu'une partie importante se trouve à l'IGN-France, à Saint-Mandé. À signaler que beaucoup de cartes perdent une part de leur valeur explicative, faute de porter de date.

de l'Ouest de J. Perth (Gotha), à l'échelle du 1/14M<sup>e</sup> (1867), s'attache à souligner les appartenances nationales. Les possessions françaises vont alors du Cap Blanc à la Gambie, relayées alors par les Anglais sur la Gambie et à Bathurst, puis le Rio Pongo, le littoral de Côte-d'Ivoire de San Pedro à Assinie, mais rien au Dahomey. Sur cette carte apparaissent encore les Monts de la lune que l'auteur fait partir de la source du Niger et aller jusqu'à son embouchure. On voit régner un grand vide au sud de Hombori et du Liptako (appelé Ghotto Sanghi), de même dans la forêt dense. On le comprend, ces régions n'ont pas encore été explorées. Par contre, l'Ashanti et les territoires peul autour de Zaria portent beaucoup de toponymes et paraissent donc très peuplés.

Une édition suivante (1893) de cet Atlas, plus précise, montre les transformations qui sont en train de s'opérer. Le domaine français — que l'on va seul aborder — est porté jusqu'à Sansanding et Dinguiraye. Le littoral de la Guinée (française) est déjà définitif, sauf que les îles de Los sont anglaises. Celui de la Côte-d'Ivoire n'a pas changé. Nouveau venu sur la carte, le Togoland allemand dont la frontière avec le Dahomey part de Grand Popo et remonte à 160 km vers le nord, tandis que du côté de la Gold Coast, elle est marquée seulement sur 140 km. Le Dahomey représente alors un couloir d'à peine 100 km de large, comme aujourd'hui pour le sud, limité avec le Nigeria vers le nord à la même hauteur que pour le Togoland.

Une autre carte allemande de l'Afrique au 1/10M<sup>e</sup>, pouvant être datée de 1895, explique avec quels matériaux la carte a été préparée, depuis les explorations de Mungo Park (1796) jusqu'au voyage de Binger (1888). On se rend compte de l'indigence des renseignements pour certaines régions, par exemple le Fouta Djallon, le Ouassoulou, le Nord de la Gold Coast, et aussi l'est de Gao jusqu'à l'Air. Cela n'empêche pas de crayonner des frontières d'États, par exemple celle très compliquée des confins Guinée-Liberia. Pour la Gold Coast et le Togoland, on se contente plus modestement d'adopter le 11<sup>e</sup> parallèle et, pour le Nigeria, le 14,30<sup>e</sup>, solution qui ne manquera pas de déboucher ultérieurement sur des situations de forte tension.

Ces quelques notes brèves montrent l'incertitude qui pouvait encore régner sur l'avenir du partage de l'Afrique, déjà bien en route toutefois au moment où va être créée l'AOF, mais réalisé dans un cadre de compétition entre grandes puissances, nuisible souvent à l'intérêt des populations concernées, en particulier pour les frontières, considérées plutôt comme des fronts de champs de bataille dont, comme tels, on souhaite limiter les longueurs.

## Sénégal

S'il est vrai que les Français exercent déjà une influence au Sénégal dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, essentiellement à partir de Saint-Louis et le long du Fleuve en direction de la Falémé et du Bambouk, de même que le long de la Petite Côte à partir de Gorée, ce n'est guère qu'après la Révolution qu'une implantation officielle va se développer, à partir des mêmes bases réoccupées mais plus en profondeur.

De là, les déplacements sont en général aisés, au moins en saison sèche, au travers de la savane, sauf loin à l'intérieur dans le Ferlo très pauvre en eau, et inversement en saison des pluies le long de cette magnifique voie d'eau

qu'est alors le Sénégal. La sécurité n'est pas assurée, en particulier du côté maure, mais le voyageur aux intentions pacifiques — on pense à Mollien en 1818 — n'éprouve pas de difficulté particulière dans ses trajets. De la sorte, le Sénégal est vite connu, le long des grands itinéraires de passage, et la cartographie évoluera presque au rythme de la croissance de cette discipline, et plutôt des besoins locaux.

L'implantation coloniale (Chailley 1965) va prendre un tour nouveau avec Faidherbe, gouverneur du Sénégal à compter de 1854. La progression va être méthodique depuis Saint-Louis, d'abord le long du Fleuve Sénégal pour assurer la protection des comptoirs commerciaux obtenue grâce à la construction de fortins aux point-clés et arrêter l'expansion d'El Hadj Omar qui se trouve rejeté vers le Soudan, après la victoire de Médine, en 1857 (Van-Chi Bonnardel [éd] 1977).

Cette tâche achevée, Faidherbe s'assure la possession du littoral, d'abord avec Dakar qui est occupé en 1857 (Charpy 1958) et qui, en raison de la qualité de son port et des possibilités économiques de son arrière-pays (la culture de l'arachide en vue) va se révéler pour l'avenir une pièce maîtresse. Ensuite, c'est la reprise en main de la Petite Côte jusqu'à l'embouchure du Saloum et aussitôt après, en 1861, de la Grande Côte, entre Dakar et Saint-Louis. En même temps différents traités de protectorat sont conclus avec les royaumes de l'intérieur, assurant la primauté de la France impériale jusqu'à la Gambie dont l'installation des Anglais à l'embouchure verrouille le cours.

Si la défaite de 1871 a entraîné une pause dans la mise en place de l'administration directe qui ne concernait alors que la façade littorale et les escales du Fleuve, dès 1880 tous les royaumes vont successivement passer sous l'allégeance du Gouvernement de Saint-Louis ; les protectorats sont absorbés un à un, si bien qu'à la création du Gouvernement général en 1895, seule la Haute Casamance, et la Basse Casamance à l'abri de sa forêt, ont encore conservé leur indépendance, l'acquisition de Ziguinchor (1886), occupée jusque-là par les Portugais, devait permettre la poursuite ultérieure de l'expansion.

À cette époque, tout le Sénégal a déjà été largement sillonné, mais les implantations de chefs-lieux sont limitées à huit pour passer à treize en 1908, avec éventuellement des "résidences" qui leur sont rattachées. Des changements interviennent souvent, par exemple Foundiougne abandonné pour Kaolack. Les besoins de l'administration en sont la cause, mais aussi les humeurs de la classe politique.

En 1895, le pays est donc bien connu. Les militaires ont développé, empiriquement sans doute mais efficacement, de nombreuses reconnaissances en vue de la cartographie. La carte de 1856, apparemment la plus ancienne, couvre l'itinéraire de Saint-Louis à Podor, au 1/30<sup>me</sup>, avec des renseignements sur la rive droite du Fleuve et le pays des Trarza.

Une autre, de 1861, à plus petite échelle (1/900<sup>me</sup>) sur le Sénégal, la Falémé et la Gambie ; puis en 1865 (au 1/450<sup>me</sup>), celle des États sérères ; de 1883 sur le Cayor et le Diambour, avec des données concernant les puits ; de 1891 au 1/M<sup>e</sup> sur la Casamance de Wahremhorst et al. (1891). Le cours du Sénégal a été relevé à grande échelle pour sa partie difficile, de Bakel à Médine, en 1860, puis de 1891 à 1894, au 1/38<sup>me</sup>, pour tout son cours, de l'embouchure jusqu'aux chutes du Félou, facilitant ainsi grandement la navigation. Curieusement, une carte intitulée : Colonie du Sénégal, possessions françaises de la Côte occidentale d'Afrique, jusqu'en Sierra

Leone, au 1/135<sup>m</sup>, avait été publiée en 1884 à l'usage des écoles de Sénégambe, puis une autre au 1/800<sup>m</sup> en 1896 sur le réseau télégraphique. On voit qu'était alors ouverte une ligne joignant Joal, Fatick, Dakar d'une part, Bakel, Podor, Dagana d'autre part à la capitale. De même la ligne de chemin de fer de Dakar à Saint-Louis fonctionne depuis 1885. Pas question, bien sûr, de routes puisque la circulation ne se faisait encore qu'à cheval ou chameau, et par voie d'eau sur le Fleuve aux périodes navigables.

Sur la rive droite de la grande boucle du Sénégal, s'étend le pays des Maures, la Mauritanie, et cela jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire à la porte même de la capitale Saint-Louis. Si l'on est d'accord internationalement en 1895 pour faire remonter la limite sur le littoral atlantique jusqu'au Cap Blanc, à l'intérieur la situation restera longtemps confuse. Les nomades sont turbulents, des opérations de police doivent souvent être menées depuis les postes du Fleuve, mais il faudra attendre les premières années du siècle pour que la souveraineté française soit vraiment affirmée. Méderdra ne sera occupé qu'en 1901, Boutilimit et le Trarza en 1902 ; le Tagant en 1905 amènera beaucoup de difficultés et le meurtre de Coppolani à Tidjikja sera durement ressenti. La pacification en Adrar, avec la prise de Tichit, ne sera réalisée qu'en 1912.

Il n'y a évidemment pas de carte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la Mauritanie, sauf peut-être des itinéraires sommaires de méharistes en tournées de police.

### Soudan français

La prise en main du Soudan, dans son acception du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à l'est de la Falémé, le dernier grand affluent du Sénégal vers l'aval, s'est faite de façon plus brutale, plus massive que pour le Sénégal et a été l'œuvre essentiellement des militaires jusqu'à la mise en place d'un gouvernement civil de 1893 à 1895.

Au départ, il n'y avait pratiquement rien que le souvenir d'installations éphémères qui s'étaient succédées sur les rives de la Falémé réputées comme un pays de l'or. Médine, au point ultime de la navigation du Sénégal aux hautes eaux, va être l'origine géographique de la colonisation du Soudan, avec le fort que Faidherbe y fit construire en 1854 et que Paul Holle, son commandant, dut défendre contre El Hadj Omar, au cours d'un siège épuisant. La lutte qui suivit sera particulièrement âpre, mettant en présence des États africains nouveaux, issus des mouvements de guerre sainte qui se développèrent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la savane au nord de l'Équateur, étant particulièrement le fait de chefferies peul. D'autre part, une génération dynamique de militaires français, ceux qui remporteront les grandes batailles de la Guerre de 1914-18, va, avec l'accord tacite aussi bien qu'explicite de la Métropole, mettre au point un dispositif élaboré de conquête coloniale. On procède par touches successives. Mage et Quintin sont envoyés auprès d'Ahmadou, le fils d'El Hadj Omar, roi d'une nouvelle dynastie à Ségou. Ils n'obtiendront pas d'avantages particuliers, mais auront utilement avancé la connaissance du pays au cours d'une captivité de deux ans. La défaite de la France en 1871 va retarder l'action des militaires qui reprend en 1878 avec Borgnis-Desbordes nommé commandant du Haut Sénégal. Une nouvelle et périlleuse mission avec à sa tête Gallieni est

envoyée auprès d'Ahmadou sans plus de succès, sauf pour la moisson d'informations rapportées.

La progression vers l'est, en direction du Niger, se poursuit : prise de Bafoulabé (1880) au confluent du Bafing et du Bakoy, création d'un poste à Kita (1881), occupation de Bamako (1883), un petit village sur le Niger mais dont l'importance stratégique et économique ne tardera pas à se manifester.

Une fois cet objectif du Niger atteint, la suite des opérations militaires perd son caractère systématique, programmé, et les événements vont être imposés de l'extérieur. Il n'est que de se reporter à la petite carte de l'Atlas du Mali pour saisir d'un seul coup d'œil comment les choses vont se passer. En effet, l'Almany Samori s'est installé au Sud de Bamako, dans le Birgo et le Ouassoulou, et menace le flanc droit de l'axe Médine-Bamako. Toutes les colonnes organisées chaque année vont avoir pour but de le déloger.

Avec l'installation à Siguiri, en 1888, et à Kouroussa, en 1889, la voie de la Haute Guinée se trouve ouverte, laissant présager la défaite de Bissandougou (1892). Mais Samori déplace son champ d'action vers la Haute Côte-d'Ivoire, à Kong et Dabakala, et c'est là que va se jouer le destin de cette colonie en puissance.

Simultanément, les Toucouleur mènent la contre-offensive depuis Ségou., ce qui amène la prise (1890) de cette ville, la capitale historique des Bambara, et, avec le repli des armées toucouleur sur le Kaarta, la chute l'année suivante de Nioro, porte du Sahel. Le général Archinard, promu Gouverneur de ce qui va désormais être appelé Soudan français, mène alors rondement la conquête. Il défait la résistance minianka et, de là, poursuit sa marche sur Djenné, Bandiagara et Douentza ; des postes sont mis en place, à Bougouni notamment. Mais l'événement le plus spectaculaire est sans aucun doute la prise de Tombouctou début 1894, avec le revers infligé par les Touareg (massacre de la colonne Bonnier), à la suite la construction des forts dans cette ville et sur le Niger, à Korioumé et à Kabara. De là pourra être assurée la maîtrise du système lacustre (Goundam) et la protection de la navigation dans la boucle du Niger.

Ainsi, après un bref intermède d'administration civile, en 1894, la plus grande partie du Soudan est, sinon totalement pacifiée, du moins solidement contrôlée, sous l'autorité du gouverneur E. de Trintinian (J. de Trentinian, à paraître), et de là pourra repartir deux ans plus tard l'extension vers ce qui sera la Haute-Volta et ultérieurement le Niger, pour l'instant considérés comme territoires militaires. Enfin, la chute de Sikasso, en 1898, marquera la fin de la résistance organisée. Il n'y a plus guère de solution de continuité, à l'ouest comme à l'est, avec le golfe de Guinée, mais au nord et au sud, la frontière restera encore assez floue.

On notera que le Soudan, dans sa première acception et jusqu'en 1945, s'étendait davantage vers l'ouest, comprenant la vaste région quasi-désertique du Hodh. Sa pacification, avec Oualata occupée, ne fut obtenue qu'en 1912. De même, plus à l'est, pour l'Adrar des Iforas, avec Kidal, seulement en 1909.

Les militaires, qui ont engagé la conquête du Soudan, n'y sont pas allés sans informations. Depuis Mungo Park, de nombreux explorateurs étaient passés par là et avaient publié leurs observations, auxquelles s'étaient jointes celles rappelées plus haut, de Mage et de Gallieni.

Pour la cartographie, deux démarches sont entreprises. D'une part, pour le cours du Niger avec, en 1887, un premier levé à grande échelle (150m<sup>e</sup>)

allant de Bamako à Tombouctou, cartes dressées par le Lieutenant de Vaisseau Caron sur les canonniers, avant même la pacification par conséquent, et de la même façon, les levés seront poussés en 1896 jusqu'à Boussa, et repris et complétés dans les premières années du siècle.

D'autre part, des missions topographiques, sous l'impulsion de Gallieni, vont se succéder à partir de 1880. La campagne de cette année-là portera surtout sur le sud de l'axe Kayes-Kita ; elle comprend aussi bien des cartes à moyenne échelle que des plans d'agglomérations, voire de passages à gué de rivières. L'année suivante, on s'intéresse à l'itinéraire Kayes-Bakel, aux environs de Kita, et à l'itinéraire de cette ville à Kayes. La troisième mission va du Bakoy à Bamako et se concentre plus particulièrement sur l'État de Bamako. Enfin, la période de l'expédition Gallieni (1886-87) est aussi féconde et permet même de dresser une carte au 1/750m<sup>e</sup> limitée pour l'est à Bamako et pour le sud à Sigiuri.

À cette même échelle, le Capitaine Monteil avait préparé pour la quatrième campagne de 1884-85 une carte de synthèse s'arrêtant : à l'est au delta intérieur du Niger et au Sud à l'actuelle frontière de la Côte-d'Ivoire. Quant aux cinquième et sixième campagnes, de 1886 à 1888, elles produisent un travail au 1/500m<sup>e</sup> en 22 feuilles, ambitieux puisqu'il englobe le sud de la Mauritanie jusqu'au 17<sup>e</sup> parallèle, la Guinée au nord du 8<sup>e</sup> et l'est jusqu'à Tombouctou. Le découpage de cet ensemble cartographique est rigoureux. En latitude de deux en deux degrés ; pour la longitude par deux degrés et demi (à partir du méridien de Paris). Chaque carte porte un nom de lieu. On peut considérer que cet ensemble est l'ancêtre de la cartographie régulière de l'Afrique occidentale. Les cartes imprimées avec soin en quatre couleurs : hydrographie (bleu), relief (bistre), itinéraires (rouge), planimétrie (noir). Malheureusement, elles ne portent pas de date. On peut penser cependant, vu la date connue des campagnes, que dans les versions non élaborées, ce sont elles qui ont servi aux opérations militaires.

Ces cartes étonnent par leur richesse et leur relative précision. Elles reproduisent les itinéraires effectués par les missions, mais thésaurisent tous les renseignements précédents. Les itinéraires suivent plutôt le réseau hydrographique, en l'occurrence les affluents du Niger, laissant les interfluves beaucoup moins informés ; il y a en effet relativement peu d'itinéraires transverses. Les cartes sont particulièrement riches en nom de chefferies. Du point de vue historique, les postes militaires sont signalés par un petit drapeau, tricolore pour la France, rouge pour la Grande-Bretagne et bleu pour le Portugal. La frontière de la Guinée portugaise est déjà, sinon entièrement marquée, du moins très suggérée.

Enfin, l'exploration de 1887 à 1889 du pays de Kong et du Mossi par Binger va lever beaucoup d'incertitudes sur l'angle sud-est de la carte au 1/500m<sup>e</sup>, quoique saisie seulement au 1/1M<sup>e</sup>.

Comme pour le Sénégal, une ligne télégraphique va relier les cercles entre eux et un chemin de fer, à voie très étroite, est construit entre Kayes et Bafoulabé, de 1881 à 1884.

## Guinée

L'installation française en Guinée — appartenant à l'espace autrefois appelé les Rivières du Sud — remonte en gros aux années 1850. Les estuaires de ces rivières offraient des mouillages sûrs ; certaines routes vers

l'intérieur permettaient aux caravanes de joindre le Niger. Aussi les maisons de commerce furent-elles intéressées à y installer des factoreries, comme au Sénégal. Celles-ci devaient toutefois verser des redevances auprès des chefs locaux et les rivalités avec les autres maisons de commerce européennes amenaient des tensions constantes.

Les Français s'assurent alors des droits, du nord au sud, sur le Rio Nunez avec pour base Boké, le Rio Pongo avec Boffa, la Mellacorée avec Benty. Un peu plus tard (1880), ce sera Dubréka, situé un peu plus à l'intérieur des terres, puis à l'île de Tombo précédant la création de Conakry (1887) qui ne tardera pas à devenir le chef-lieu de ces établissements. Ils prendront en 1893 le nom de Guinée française tout en dépendant (jusqu'en 1890) de Saint-Louis.

Les rivalités entre puissances étrangères vont progressivement s'aplanir. Les Portugais se cantonneront à leur Guinée, les Anglais à la Sierra Leone, finissant — très tardivement, en 1904 — par abandonner les îles de Los, situées face à Conakry. Mais en 1895 le problème est entier vis-à-vis de l'intérieur de la Guinée, c'est-à-dire le massif montagneux du Fouta Djallon. Il y a là un État organisé, avec pour capitale Timbo, qui ne refuse pas les pourparlers avec les missions qui le visitent, mais ne souhaite nullement se plier à leurs injonctions. Les dissensions internes, attisées entre familles de chefs, minent le pouvoir local. L'almamy en place est vaincu par les armes et, en 1897, les militaires français s'installent à Labé.

Le Fouta était déjà verrouillé du côté du versant oriental. Dès 1887, des missions partant du Haut Niger et de Siguiiri vers le Sud parviennent à la mer. À la suite de l'échec de Samori, en pays manding, un poste avait déjà été créé en 1892 à Kankan, d'où les colonnes pouvaient rayonner.

Avec un léger décalage par rapport au décret de création de l'AOF, en 1897, l'ensemble de la Guinée est passé sous le contrôle de la France et l'administration directe y est établie, avec des postes permanents. À ce moment là, la connaissance géographique, au moins pour l'intérieur, n'a pas encore été très poussée. On signale surtout le voyage de Hecquard en 1850 qui, traversant la Casamance, parvint à Timbo et Labé et retourna vers Saint-Louis par la Falémé et Bakel. Son récit est sorti en librairie en 1853.

Du point de vue cartographique, une synthèse au 1/500<sup>m</sup>e intitulée : "Carte des régions méridionales de la Guinée et du Soudan français" était publiée en 1894, incluant les travaux des cinquième et sixième campagnes topographiques (1886-88) et complétait le sud de Siguiiri jusqu'au 8<sup>e</sup> parallèle. Elle est bien renseignée pour le tracé du littoral, de Boké à Benty, et pour l'arrière pays de Dubréka, de Benty et le cours de la Mellacorée et son prolongement. Elle inclut aussi les parties adjacentes de la Sierra Leone avec des frontières à peu près bien arrêtées. Tous les établissements français de Guinée, tous les fortins situés le long de cette frontière sont indiqués, et de la même façon pour les Anglais. La vallée du Milo au Sud de Kankan est assez détaillée et tous les postes militaires de Haute Guinée sont portés.

La série des cartes à moyenne échelle (autour du 1/200<sup>m</sup>e) ne fera vraiment son apparition qu'à partir de 1908. Même les rivières, pourtant d'accès facile, semblent avoir été négligées, sauf pour quelques mouillages particulièrement importants, ce qui montre bien que le point de vue utilitaire, à l'époque, l'emporte avant tout.

## Côte-d'Ivoire

La situation de la Côte-d'Ivoire est très bien décrite par l'Atlas national, dans la série de ses cartes administratives. En 1884, cette partie du littoral ne comportait que cinq installations françaises, d'est en ouest : Assinie, Grand-Bassam (le plus important), Jacquerville, Grand-Lahou, et un peu en arrière, Dabou. En 1895, une série de postes se sont installés tout le long du littoral, depuis Grand Lahou jusqu'à l'embouchure du Cavally qui servira désormais (convention du 18 décembre 1893) de frontière avec la République du Liberia créée en 1847. La profondeur d'occupation est faible, limitée à la grande forêt, mais deux percées vers le nord sont toutefois réalisées, sur le Bandama en direction de Toumodi où s'étend la savane du W baoulé, l'autre à partir de la Comoë. Plus au nord, au delà du 7<sup>e</sup> parallèle, la région est encore occupée par Samori, jusqu'à son ultime défaite en 1898. Mais elle n'est pas inconnue puisque le Capitaine Binger vient d'y faire son grand voyage d'exploration, entre 1887 et 1890, qui l'amène depuis Bamako, par Sikasso et Tingréla, à Kong (Binger 1892). De là il aura visité Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, le Gourounsi, le Dagomba et Boundoukou, remplissant une grande tache blanche au coeur de l'Afrique occidentale. Ayant rejoint Kong, début 1889, il parcourt le chemin de Grand-Bassam avec Treich Laplène venu à sa rencontre, couvrant l'Indénié et, pour finir, la lagune depuis les confins de la Gold Coast jusqu'à Grand-Lahou.

En 1895, la Côte-d'Ivoire vient à peine d'être créée (décret du 10 mars 1895), après avoir été passagèrement confondue (décret du 10 décembre 1891) dans un ensemble appelé Guinée française et dépendances, avec donc la Guinée et les établissements du Golfe du Bénin. Elle eut pour premier gouverneur le même Binger et ensuite F. J. Clozel qui lui donna sa première structure administrative au long des dix années qu'il resta à sa tête (Clozel 1906). Le premier découpage en neuf circonscriptions remonte à 1890.

Comme pour la Guinée, la Côte-d'Ivoire ne connaissait pas de vraie cartographie lors de la naissance de l'AOF. Il faut se reporter à la carte du Service géographique des Armées au 1/2M<sup>e</sup> de 1889 dans ses feuilles de Monrovia et Koumassi qui, comme on peut s'y attendre, ne sont pas très renseignées. Toutes les autres cartes d'ensemble sont postérieures à 1909. Cependant, une carte de Toumodi (sur le Bandama) à Grand-Lahou, au 1/150M<sup>e</sup>, avait déjà été dressée en 1893 par l'administrateur Pobeguïn (qui fut aussi un grand naturaliste) ; il fit dans les mêmes conditions un peu plus tard une carte de la région côtière, de Fresco au Cavaly par conséquent pour la partie ouest du littoral.

À la création de la Colonie de la Côte-d'Ivoire, l'installation la plus importante était Grand-Bassam, mais il fallut se rendre à l'évidence que ce petit centre ne pouvait, pour des raisons de situation, commander à tout le littoral et a fortiori à l'intérieur. On dut, par conséquent, lui substituer Bingerville, puis Abidjan.

## Dahomey

À la veille de la Conférence de Berlin, les installations françaises dans l'espace qu'on appelait alors la Côte des esclaves sont essentiellement des

comptoirs commerciaux : Porto-Novo, où des accords de protectorat avaient eu cours un moment, Cotonou remis en toute propriété, Ouidah, Abomey-Calavi et Godomey. La situation n'est pas clairement définie. Les souverains, à Abomey comme à Porto-Novo, restent actifs et les Anglais se posent en rivaux puissants ; les Allemands se font pressants du côté d'Anécho ; les Portugais veulent aussi s'implanter et gardent en tout état de cause le fort de Ouidah. En 1891, la guerre entamée contre le roi d'Abomey entraîne sa défaite et l'installation du Protectorat français. Le Dahomey devient une colonie autonome. À ce moment là, la question littorale était réglée, entre Grand-Popo au débouché du Mono et la face est de Porto-Novo.

Plus au nord, les conventions adoptées en 1885 avec les Allemands et les Anglais fixaient les frontières partant du littoral suivant les méridiens jusqu'au 9<sup>e</sup> parallèle, coupant en deux le royaume de Porto-Novo (Comevin 1965 <sup>2</sup>) très nettement indiqué sur les cartes. Une situation identique existait aussi pour les Ewe partagés entre Français et Allemands.

La compétition était ouverte et elle va jouer pleinement en 1894 pour gagner le fleuve Niger. Les Allemands, depuis le Togo, lançaient la mission Grumer qui essayait de rallier le Gourma et, franchissant le Niger, de gagner Sokoto. Les Anglais, depuis Lagos, envoyaient aussi une mission vers le nord dirigée par Lugard. Le gouverneur Ballot ripostait avec deux missions vers le nord et, sur le chemin, il installait des postes à Savé et Savalou, puis à ce qui s'appelait Carnotville (un peu en dessous du 9<sup>e</sup> parallèle), occupait le Gourma et atteignait Say sur le Niger le 25 janvier 1895.

Les missions se multiplient, s'entrecroisent et proposent des traités de protectorat aux chefs locaux qui les acceptent, aussi bien de la part des uns que des autres compétiteurs. Les Français ouvrent des postes en plusieurs endroits, dont Parakou où un résident permanent est nommé. Ils semblent alors avoir l'avantage, mais les frontières ne seront définitivement fixées avec les Allemands qu'en 1897 et avec les Anglais en 1898, laissant aux premiers un large accès sur le Niger en aval de Say.

Ainsi donc la colonie du Dahomey et dépendances, organisée par décret du 22 juin 1894, atteindra à peu près sa consistance en 1895, mais ne sera rattachée organiquement à l'AOF, qu'avec le décret du 17 octobre 1899.

Le Bas Dahomey, au XIX<sup>e</sup> siècle, était déjà assez connu dans la littérature (Garcia 1988), mais il n'en était pas de même pour le nord et, a fortiori, pour la cartographie c'était une situation très voisine de celle de la Côte-d'Ivoire. Il semble bien que la première carte publiée soit celle des Établissements français du golfe du Bénin, au 1/400<sup>me</sup>, datée de 1887 et signée du résident de France Victor Ballot. Elle ne dépasse pas la latitude d'Abomey, soit une centaine de kilomètres en profondeur en partant du littoral. Une carte du Bas Dahomey au 1/500<sup>me</sup>, parue en 1893, précise qu'elle s'étend jusqu'à 8,40° mais seuls sont à peu près connus le royaume de Porto-Novo, les provinces d'Abomey et d'Allada, le territoire annexé de Ouidah et le protectorat de Grand-Popo. De nombreux villages sont connus sur la plaine maritime et en remontant les vallées du Mono et de l'Ouémé et, moins nombreux, sur la piste menant à Allada. Cette partie a été relevée aussi au 1/100<sup>me</sup> par les officiers du corps expéditionnaire. À noter aussi que le Capitaine Toutée passant par Boussa, Say et Farka a effectué en 1895 le relevé du cours du Niger arrosant les dites agglomérations, mais celui-ci a été incorporé, comme

2 Voir la carte des explorations.

les autres itinéraires des militaires, dans une carte d'ensemble du cercle du Borgou parue beaucoup plus tard (1904).

### Conclusion

La distorsion est remarquable entre la réalité de l'occupation des territoires telle qu'elle se présentait en 1895, et la façon dont les faits étaient présentés, anticipant largement sur les années à venir, quoique, en certains endroits, les opérations aient été menées avec une rapidité, voire une brutalité vraiment déconcertante.

Une carte générale des possessions françaises en Afrique au 1/15Me, publiée en octobre 1894 par le très officiel éditeur parisien Auguste Challamel, fait apparaître une situation idéalisée, très proche de ce qu'elle sera seulement dix ans plus tard, où tout l'ouest de l'Afrique occidentale française de 1895 ne forme qu'un seul bloc homogène, sans la moindre enclave non encore pacifiée et partie dissidente, comme il en a été pendant plusieurs années sur la bande saharienne, au nord de la vallée du Sénégal et de celle du Niger. Cette situation était seulement celle admise par les grandes puissances ayant intérêt dans la région.

Cependant dans la partie est de cette AOF à venir, les prises de position sont moins sûres. Le Gourma et le pays mossi sont un peu vite annexés, et ce qui va être un peu plus tard le Territoire militaire du Niger, au nord du royaume de Sokoto convoité par les Anglais, n'est pas encore envisagé. Par contre, la situation au Dahomey reflète à peu près la réalité. Le champ apparaît encore libre pour la course vers le Niger à laquelle s'exercent les missions allemandes autant que françaises, missions que les Anglais s'efforcent de contrecarrer pour étendre au maximum leur emprise vers le Niger.

Cette carte montre bien comment désirs et réalités s'interfèrent, mais laisse deviner la tension qui s'exerçait, suscitée de la métropole par le parti colonial et prolongée sur place par les équipes militaires bien organisées, même si souvent elles doivent improviser, et sont animées par un puissant esprit de conquête. En face d'elles, les principautés émiettées et non préparées à la guerre moderne n'étaient pas à même d'exercer une résistance efficace, même si elle put être héroïque, comme dans le cas de Sikasso (1898). La seule parade eut pu être un désaccord entre grandes puissances, mais s'il se manifesterait parfois avec violence, il n'aboutit jamais au conflit avéré, tant le champ ouvert était vaste et susceptible d'assouvir tous les appétits.

La création d'un Gouvernement général, en 1895, était-elle déjà une nécessité, alors que la prise de possession des territoires n'était pas encore achevée et que les pays étaient encore si mal connus, comme le montre l'état de la cartographie ? L'ensemble s'avérait particulièrement hétérogène. D'abord au plan physique, régions sèches, désertiques même d'un côté, de l'autre très pluvieuses avec forêts impénétrables, savanes aussi parcourues par de grands fleuves ; au plan humain, des diversités d'occupation de l'espace, très lâche avec les nomades, mais aussi très dense, comme au littoral du Dahomey. Sur le plan religieux, des musulmans et des animistes (qui se convertiront plus ou moins au christianisme). Au plan économique, des régions pauvres juste en mesure de subvenir à leurs besoins par l'auto-

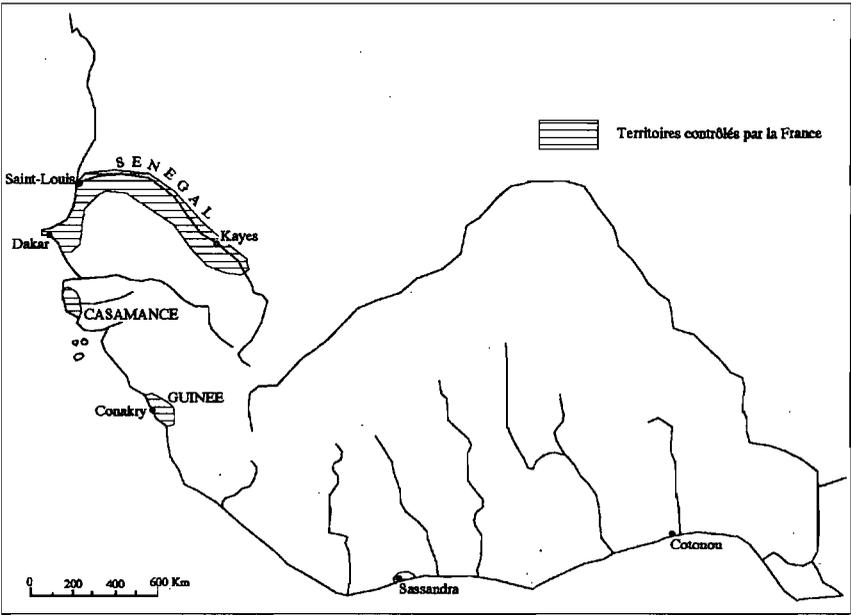
consommation et d'autres naturellement plus dotées, qui pourront ajouter à l'exploitation des ressources naturelles toutes sortes de cultures de rente susceptibles d'intéresser les nations riches.

Il y a eu un véritable embarras pour gérer ces établissements et l'esprit centralisateur, issu de la Révolution française, ne pouvait pas concevoir d'autre organisation qu'une construction bien logique, pyramidale, à l'imitation de ce qui se faisait en Algérie ou en Indochine et, avec toutes les conséquences que le régime fédératif pouvait impliquer, du point de vue de la prise des décisions et tout aussi bien de la gestion financière (Brasseur 1957 ; Mbaye 1991). L'hétérogénéité des territoires plaidait en quelque sorte en faveur de leur rapprochement politique et administratif en vue d'une meilleure redistribution des ressources disponibles, mais il péchait au départ du fait de la fragmentation en unités politiques incohérentes, imposées par les grandes puissances européennes. Le modèle américain était-il alors possible ?

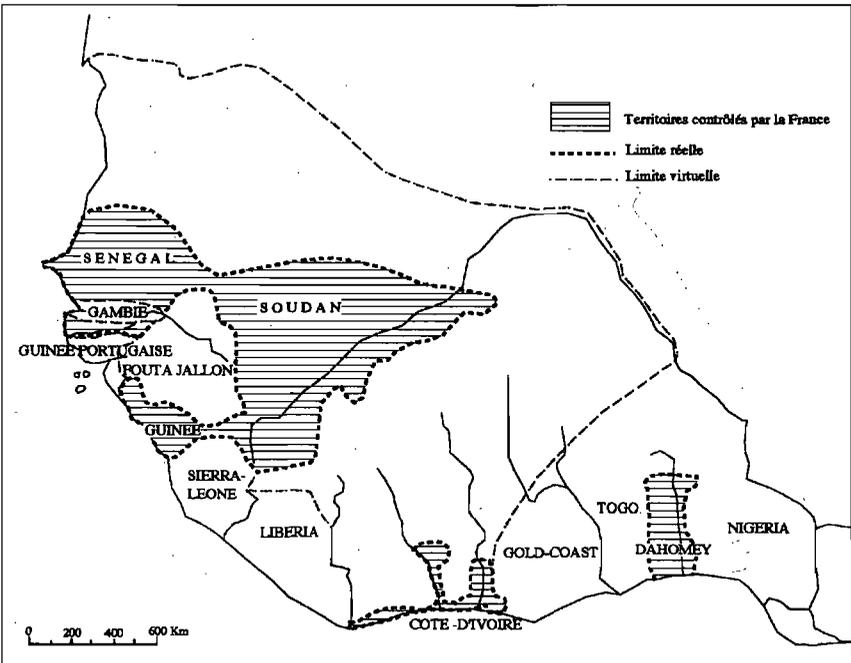
### Bibliographie

- ADE AJAYI J. F., CROWDER M. 1985 *Historical Atlas of Africa*, London, Longman.
- BINGER G. 1892 *Du Niger au Golfe de Guinée*, Paris, Hachette, [avec carte hors texte].
- BRASSEUR Gérard 1957 *L'AOF*, Dakar, IFAN [Initiations Africaines n°13].
- CHAILLEY Marcel 1965 *Histoire de l'Afrique occidentale française*, Paris, Berger-Levrault.
- CHARPY Jacques 1958 *La Fondation de Dakar*, Dakar [Les Documents des Archives du Sénégal].
- CLOZEL F.J. 1906 *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, Challamel, [avec cartes de la Côte-d'Ivoire en 1895 et 1905].
- CORNEVIN Robert 1965 *Le Dahomey*, Paris, PUF.
- GARCIA Luc 1988 *Le royaume du Dahomey*, Paris, Karthala.
- de MARTONNE Édouard 1926 *Inventaire méthodique des cartes et croquis imprimés et manuscrits relatifs à l'Afrique occidentale*, Service géographique du Gouvernement de l'AOF : 139 p.
- MBAYE Saliou 1991 *Histoire des institutions coloniales françaises en Afrique de l'Ouest, 1816-1960*, Dakar, Archives du Sénégal.
- UNIVERSITÉ D'ABIDJAN & ORSTOM 1976 *Atlas national de la Côte-d'Ivoire*. Abidjan, cartes D, c et b ; notice de J. -P. Trouchaud.
- VAN-CHI BONNARDEL NGUYEN Régine (éd) 1977 *Atlas national du Sénégal*, Paris, IGN, 1977, planches 22, 23 et 24, notices par André Billange, Jean-François Maurel, Victor Martin et Charles Becker.
- de TRENTINIAN J. (à paraître) *Le Général de Trentinian organise le Soudan français (1895 - 1898)*
- VELLUT J.-L. 1992 « Un centenaire, 1885 - 1995. Les relations Europe - Afrique au crible d'une commémoration ». *Intercontinenta* : 12 p.
- WAHREMHORST et al. 1891 *La Casamance*, Paris, Jouve.

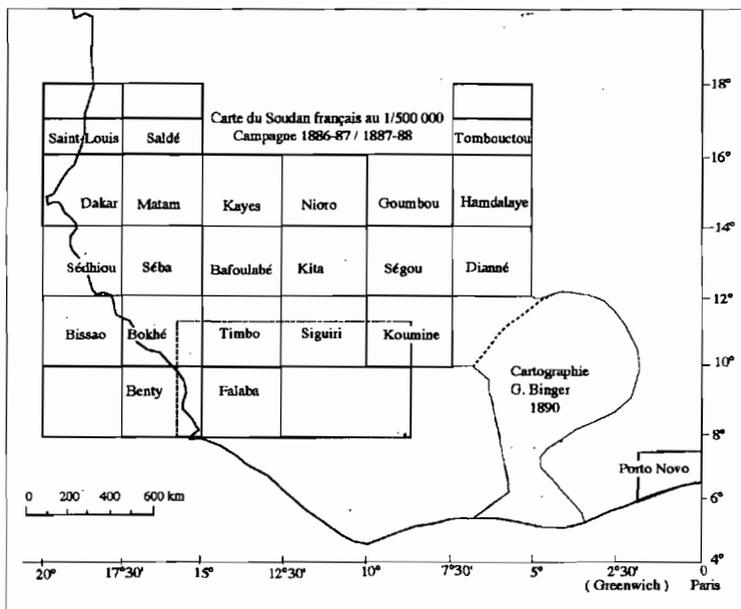
Carte 1 : L'AOF en gestation - 1884



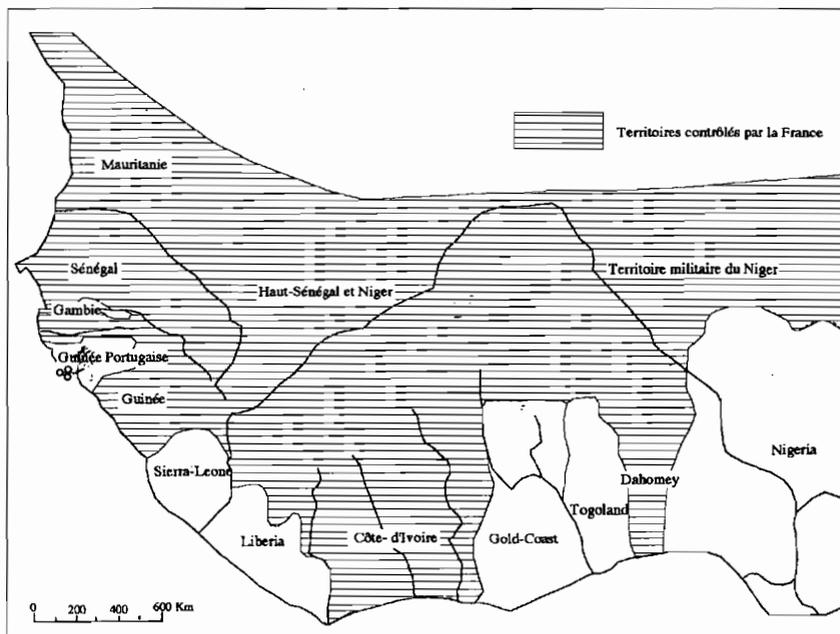
Carte 2 : L'AOF - 1895



Carte 3 : Cartographie de l'AOF - 1895



Carte 4 : L'AOF accomplie - 1904



# **AOF : réalités et héritages**

**Sociétés ouest-africaines  
et ordre colonial, 1895-1960**

*Tome 1*

sous la direction de

**Charles Becker    Saliou Mbaye    Ibrahima Thioub**

**Direction des Archives du Sénégal**

*Dakar — 1997*

# **AOF : réalités et héritages**

**Sociétés ouest-africaines  
et ordre colonial, 1895-1960**

*Tome 2*

sous la direction de

**Charles Becker   Saliou Mbaye   Ibrahima Thioub**

**Direction des Archives du Sénégal**

*Dakar — 1997*

***Cet ouvrage a été publié avec le concours du  
Ministère Délégué de la Coopération auprès du  
Ministère Français des Affaires Etrangères***

Direction des Archives du Sénégal

AOF : réalités et héritages : sociétés ouest-africaines et ordre colonial,  
1895-1960 / République du Sénégal, Primature, Secrétariat général  
du Gouvernement, Direction des Archives du Sénégal ; sous la dir. de  
Charles Becker, Saliou Mbaye, Ibrahima Thioub.

Dakar : Direction des Archives du Sénégal, 1997, 2 t., 1273 p. ; 26 cm.

1. AOF - Histoire. 2. AOF - Institutions. 3. AOF - Politique
4. AOF - Balkanisation. 5. AOF - Intégration. 6. AOF - Économie
7. AOF - Sociétés. 8. AOF - Culture. 9. AOF - Santé

- I. BECKER, Charles. *Dir.*
- II. MBAYE, Saliou. *Dir.*
- III. THIOUB, Ibrahima. *Dir.*

© Direction des Archives Nationales du Sénégal — 1997

Immeuble Administratif, Avenue Léopold S. SENGHOR - Dakar